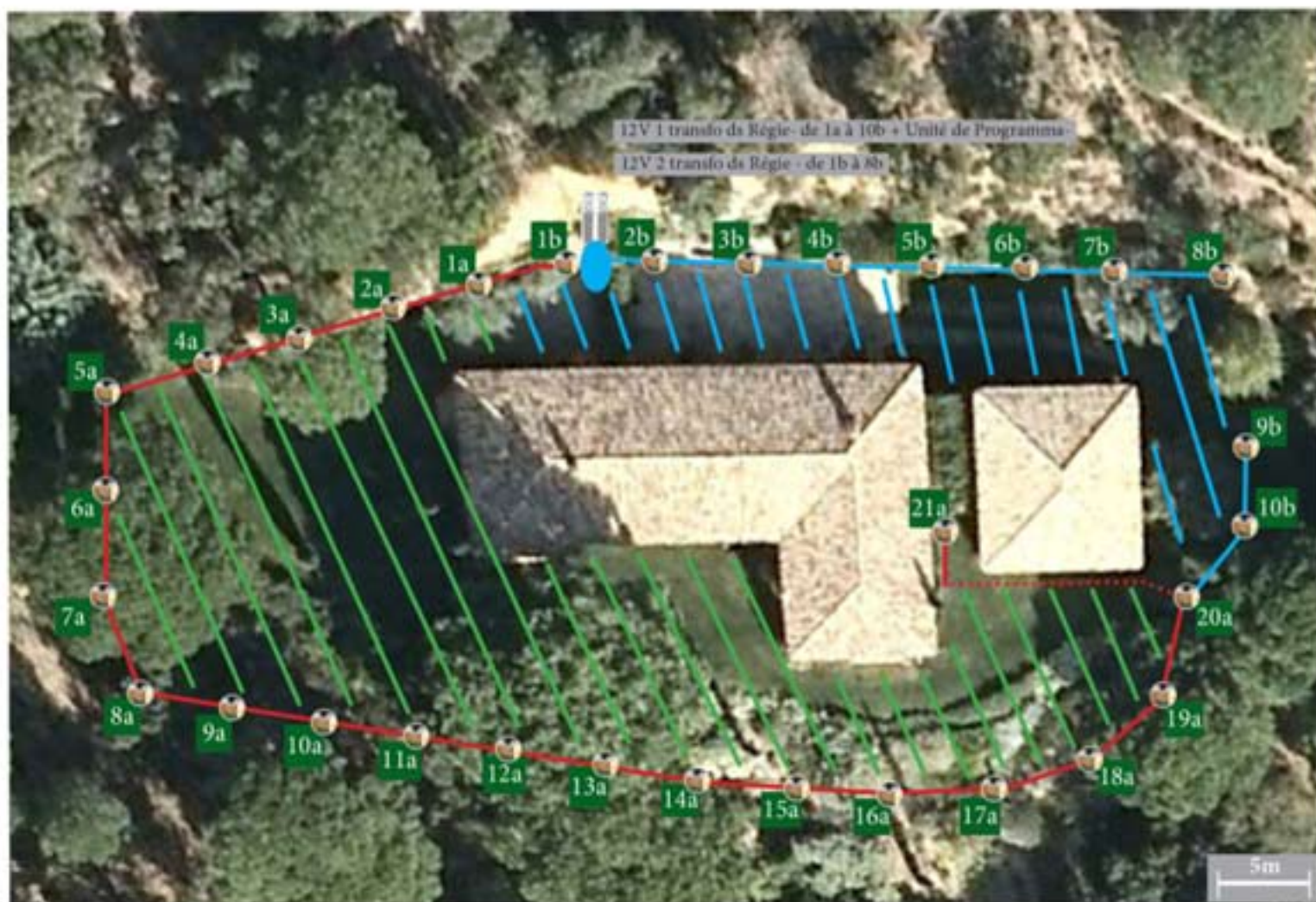


VTS 26-07-2014

VILLA [REDACTED] - RAMATUELLE- Protection de l'ensemble de la propriété = Ceinture BioBelt à 31 Modules-Pièges, Régie CO2 avec 2 Bouteilles de 34 Kgs



L'ensemble des Modules-Pièges sont disposés dans et contre les massifs de végétation, la gaine de 25 mm, de couleur noir, circule dans les végétaux, en apparent. La gaine est enterrée dans les traversées de gazon entre les Modules Pièges 20 et 21, ainsi que pour la traversée des deux passages en terre sur la ligne 8 / 17. Au départ de la Régie, la gaine de 25 mm part en deux réseaux, le premier alimentant de 1a à 21a, et le second de 1b à 10b.

La Régie sera positionnée dans l'abris bois des poubelles, existant. Son encombrement est d'environ 60 cm de large, 30 cm de profondeur et 180 cm de haut: les 2 bouteilles de 34Kgs sont posées au sol et sécurisée par fixation à la cloison de l'Abri, l'Unité de programmation et les boîtiers des transformateurs sont fixés sur la cloison.

Une source d'alimentation 220V est fournie par le client à la hauteur de la Régie pour l'alimentation de 2 transformateurs alimentant en 12V les Réseaux 1 et 2.



= Zone protégée



= Ceinture BioBelt : Modules-Pièges "hors échelle": taille réelle = Ø 47cm, H 35cm



= Circulation de la gaine / réseau reliant la Régie à l'ensemble des Modules-Pièges: tuyau CO2 + 12V



= Circulation de la gaine pour l'extension de la protection



= Régie Unité Programmation & Transfo sur mur le local régie, au-dessus des 2 Bouteilles de 34 Kgs. Encombrement au sol: environ 30 cm en écartement du mur et 60 cm en parallèle au mur, hauteur 1,80 cm. Arrivée 220V fournie par le client



= Régie CO2 : 2 Bouteilles 34Kgs CO2 posées au sol dans le local régie